



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Contexte du projet de BP 2026

Elections municipales – mars 2026

- ✓ **Un budget primitif (BP) en décembre 2025** sans reprise de résultats anticipés, pour permettre au 1^{er} semestre **dans l'attente de :**
 - Elections municipales – mars 2026
 - Clôture comptable – janvier 2026
 - Loi de Finances - ??
 - Budget BP & BS CASGBS

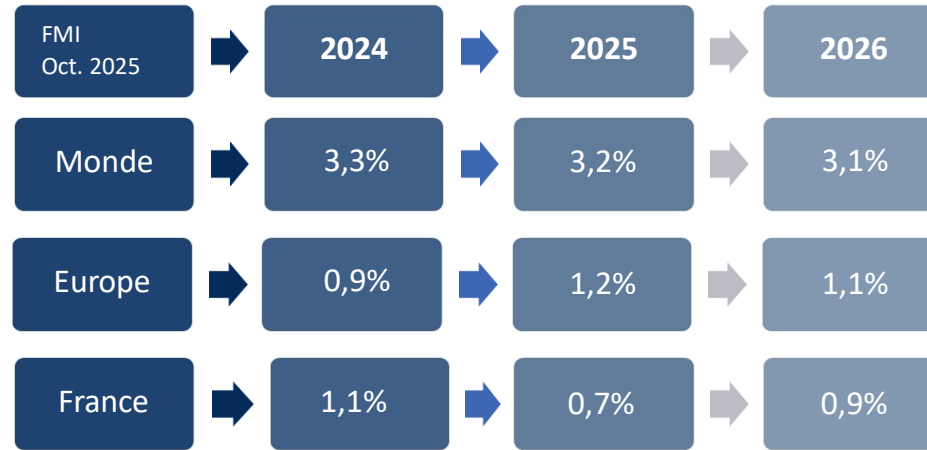
- ✓ **Un budget supplémentaire (BS) au 2eme trimestre après les élections :**
 - Avec résultats anticipés de 2025
 - Mise en place orientations et projets nouvelle équipe d'élus
 - Adaptations selon budget Etat / CASGBS et résultats ville

**PARTIE I :
CONTEXTE MACRO-
ECONOMIQUE**

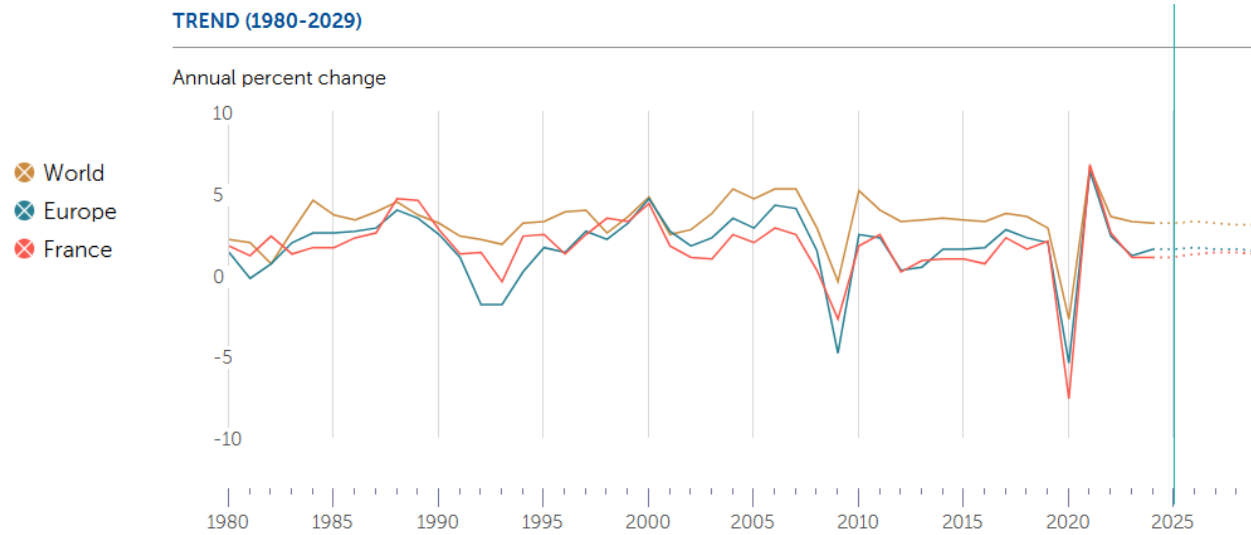
**Situations
nationale et
internationale**

**Mesures pouvant
impacter le
bloc communal**

a) Situations nationale et internationale



TREND (1980-2029)



Accusé de réception en préfecture
078-217803964-20251220-DEL2025-67-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2025

Croissance atone, l'inflation stable, dette galopante et instabilité politique

La **croissance** est atone en zone Euro, l'inflation plus maîtrisée, le chômage en légère augmentation de 7,3% à 7,7%, en correction des embauches massives post-Covid.

L'**instabilité politique** française en 2024 & 2025 pèse énormément sur le climat des affaires et la consommation, tout comme les **changements structurels mondiaux** (élection de Trump, montée des extrêmes, place de l'Europe dans le monde, guerres...). Le manque de visibilité demeure.

Pour rappel, le **déficit public** de la France (4,7% en 2023 - dérapage à 6,1% en 2024) a mené à une mise sous Procédure de Déficit Excessif de la France par le Conseil de l'Union Européenne au cours de l'été 2024.

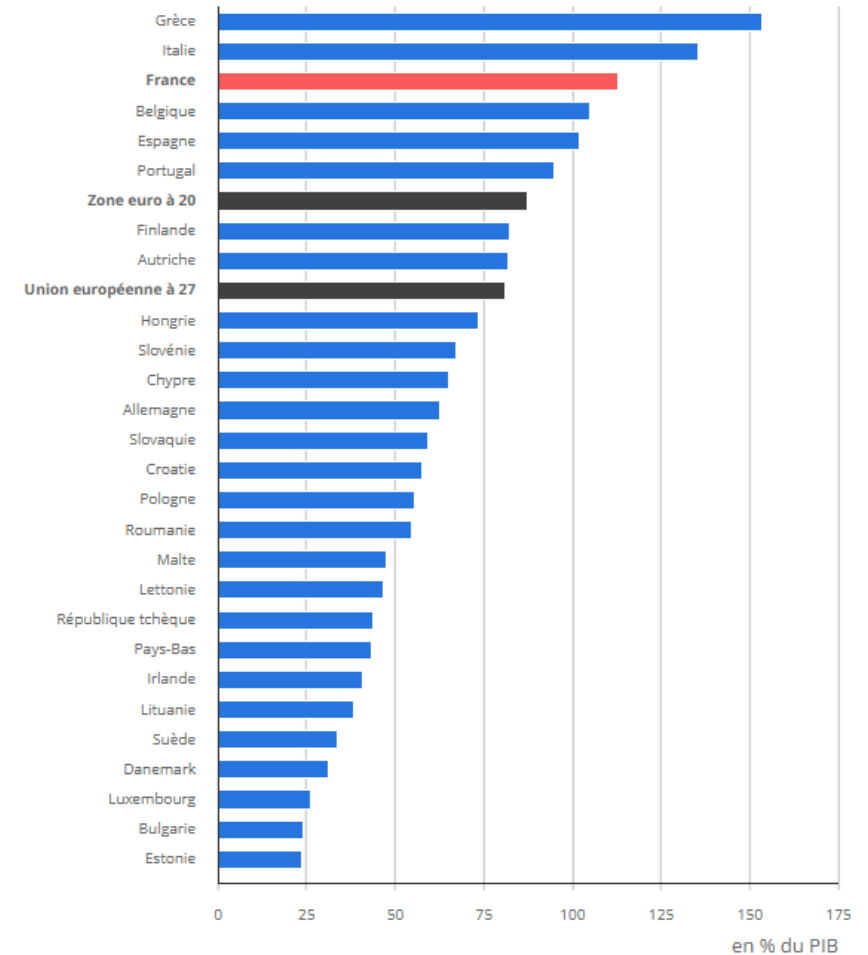
Le FMI et le Haut Conseil des finances publiques (HCFP) estiment que le déficit public devrait s'établir à **5,4 % du PIB** en 2025, conformément à l'objectif du gouvernement dans le PLF 2025.

La dette publique devrait atteindre **114 % du PIB** en 2025, soit +3% par rapport à 2024, selon le HCFP et la Cour des comptes.

Le PLF 2026 prévoit un objectif de déficit 2026 à 4,7% avec toujours l'engagement auprès de l'UE : passer sous la barre Maastricht de 3% du PIB d'ici 2029.

→ Période d'austérité pour l'Etat et les collectivités territoriales au vu de la dette : **Pression sur les finances locales** avec baisse/gel de dotations, augmentations de reversements à l'Etat, baisses de subventions, malgré des dépenses de fonctionnement communales en augmentation réglementaire (cotisations retraite) et des investissements lourds requis pour la transition énergétique

Poids de la dette publique dans l'Union européenne en 2024



Note : dette publique au sens du traité de Maastricht.

Lecture : en 2024, la dette publique s'élève à 113,0 % du produit intérieur brut (PIB) en France et à 81,0 % en moyenne dans l'ensemble de l'Union européenne à 27 pays.

Source : Eurostat (extraction du 17 juin 2025).

Accusé de réception en préfecture
078-217803964-20251220-DEL2025-67-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2025

b) Les mesures pouvant impacter le bloc communal – à confirmer...

Dotation globale de fonctionnement (DGF) : stable au national, mais sans indexation sur inflation (-350M€)

DILICO : doublé au total (hors remboursement de 30 %), mais effort porté principales par communes (720 M€ contre 250 M€ en 2025, plus de communes impactées) et EPCI (500M€ contre 250M€)

Le remboursement du DILICO est désormais conditionné à une évolution des dépenses locales (fonctionnement + investissement) inférieure à la croissance du PIB (~1 %). Les collectivités ne respectant pas cette règle perdront le bénéfice de la correction.

Pour rappel, DILICO Mesnil 2025 : 42K€

FCTVA : Réduction du champ d'éligibilité au FCTVA (-735 M€) : certaines dépenses d'entretien, informatiques ou de bâtiments seraient exclues.

Autres ajustements :

Fonds vert : nouvelle réduction de 500 M€, après -1,15 Md€ en 2025, soit un fonds limité à 600 M€ en 2026.

Fusion des dotations d'investissement (DETR, DSIL, DPV) dans un Fonds d'investissement pour les territoires (FIT)

Baisse des contributions aux agences de l'eau et de l'habitat : -90 M€ et -700 M€ respectivement, soit -790 M€ au total.

Poursuite hausse taux de cotisation à la CNRACL +1,2 Md€ de dépenses supplémentaires pour les budgets locaux (+3% de cotisation chaque année de 2025-2028)

Communauté d'Agglomération St Germain Boucles de Seine

AC maintenues conformément au Pacte financier et fiscal (1,261M€ Mesnil)

Reconduction des montants 2025 DSC Agglo (103K€) et Fonds de concours (25K€)

→ Budget 2026 construit sur des bases des chiffres 2025 avec évolutions prudentes, dans l'attente des confirmations de la LF.

→ Nécessité d'une planification pluriannuelle des investissements

PARTIE II : BUDGET PRINCIPAL

**Analyse
rétrospective
2023-2025**

**Les orientations
budgétaires 2026**

a) Analyse rétrospective 2023-2025

Accusé de réception en préfecture
078-217803964-20251220-DEL2025-67-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2025

Zoom sur les Impôts directs locaux (73111)

	2023		2024		2025	
	BP	CA	BP	CA	BP	CA PROV
TOTAL	3 948 000€	4 233 936€	4 442 000€	4 570 696 €	4 600 000 €	4 648 434 €

4 276 932€
Titrés de janv à nov

Taux 2025 inchangé	France	Yvelines	Le Mesnil le Roi
Taxe foncière bâti	35,87 %	25,77 %	26,00 %
Taxe foncière non bâti	46,67 %	56,42 %	43,06 %
Taxe hab secondaire	12,77 %	10,40 %	16,18%

Accusé de réception en préfecture
078-217803964-20251220-DEL2025-67-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2025

Zoom sur ...

l'Attribution de Compensation

L'attribution de compensation est versée par la CASGBS.

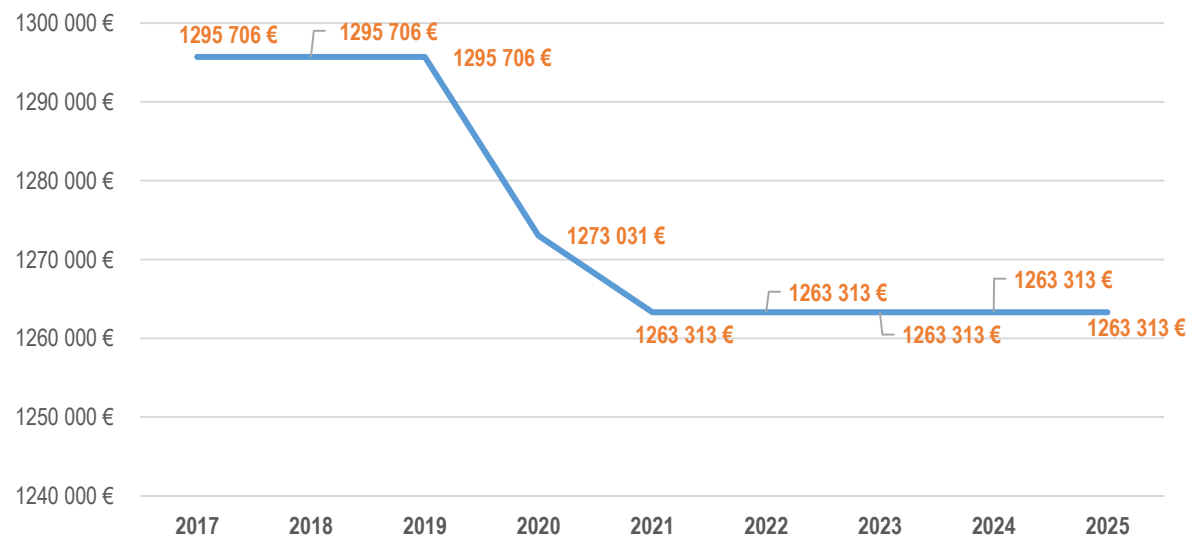
L'Attribution de Compensation (AC) est égale à la somme des impositions professionnelles minorée du montant des transferts de compétence qui ont été évalués par la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Stable depuis 2021, grâce au Pacte Financier et Fiscal 2021-2026 :*

Tableau n° 18 : Enjeux et principes du pacte financier et fiscal 2021-2026

Enjeux	Principes
Soutenir l'échelon communal afin que les communes jouent pleinement leur rôle au sein du territoire	<ul style="list-style-type: none">- objectif de stabilisation des attributions de compensation au niveau de 2021 ;- développement d'une politique d'expérimentations locales, notamment pour soutenir des actions portées par des communes au rayonnement supra-communal ;- développement des mutualisations sur la base du volontariat ;- répartition du produit fiscal généré sur les zones de croissance économique.
Définition d'une politique intercommunale ambitieuse et cohérente avec les moyens de la CASGBS	<ul style="list-style-type: none">- pérennisation des investissements via des modalités de gestion adaptées ;- affirmation de la règle de modération fiscale ;- mode de financement des politiques publiques communautaires, avec un co-financement minimum de 50 % pour les opérations d'investissement portées par la CASGBS.

Source : pacte financier et fiscal adopté le 9 décembre 2021



Accusé de réception en préfecture
078-217803964-20251220-DEL2025-67-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2025

Zoom sur ... La Dotation Globale de Fonctionnement

La (DGF) Dotation Globale de Fonctionnement instituée par la loi du 3 janvier 1979 est distribuée aux collectivités locales pour la première fois en 1979.

La Dotation Globale de Fonctionnement des communes comprend :

- La dotation forfaitaire des communes (DF)
- La dotation de solidarité urbaine (DSU)
- La dotation de solidarité rurale (DSR)
- La dotation nationale de péréquation (DNP)

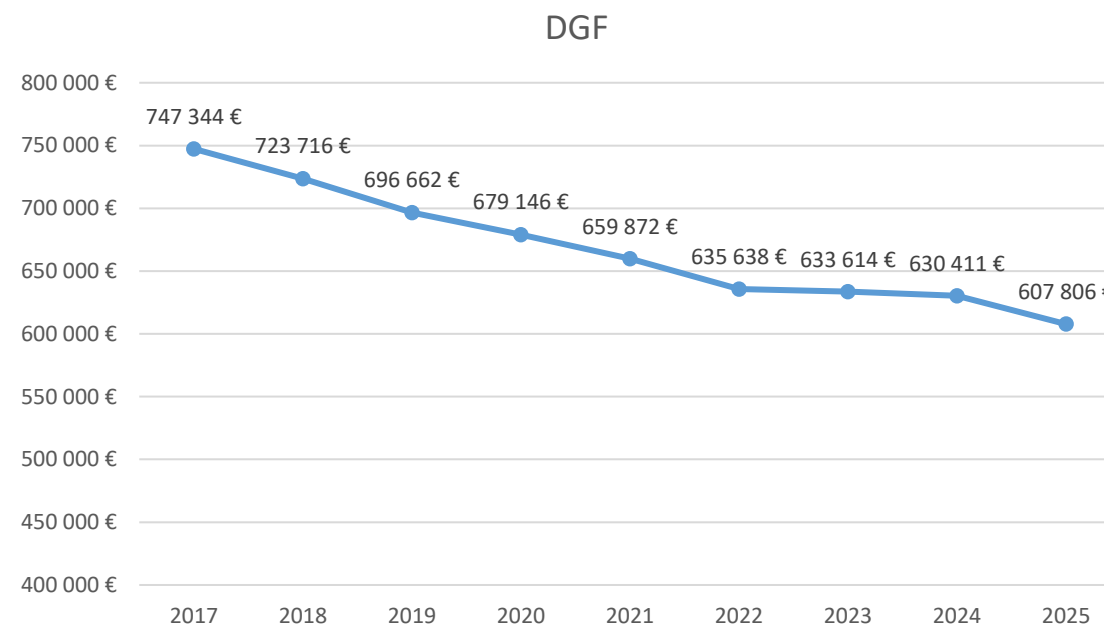
La dotation forfaitaire des communes, composante de la dotation globale de fonctionnement (DGF), est la principale dotation de l'Etat aux collectivités locales. Elle est essentiellement basée sur les critères de la population et de la superficie.

Au Mesnil le Roi :

En 2014, la DGF était de : 1 233 K€

En 2017, la DGF a fortement diminué : 747 K€

En 2025, la DGF continue de s'effriter : 607 K€

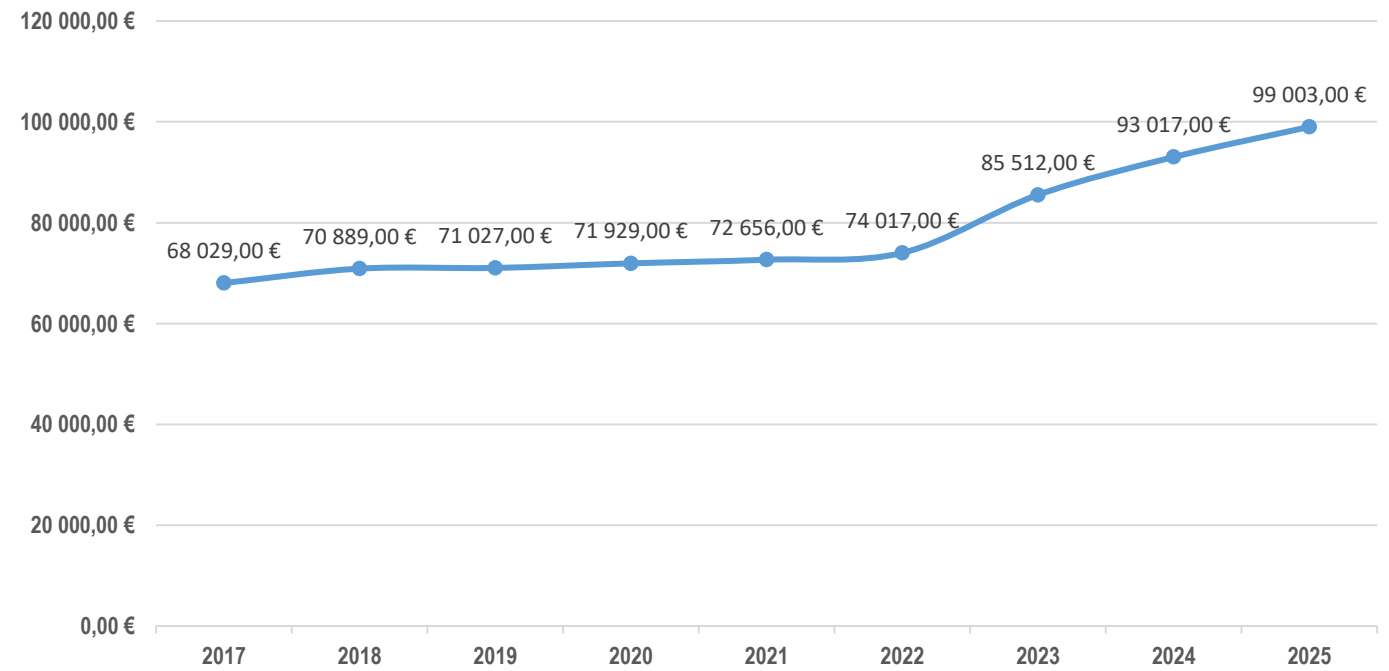


Zoom sur ...

La Dotation de Solidarité Rurale (DSR)

La dotation de solidarité rurale DSR est attribuée pour tenir compte d'une part, des charges que supportent les communes rurales pour maintenir un niveau de services suffisant, et d'autre part, de l'insuffisance de leurs ressources fiscales.

A l'inverse de la DGF, cette petite dotation augmente légèrement, mais sur une masse bien plus petite.



Accusé de réception en préfecture
078-217803964-20251220-DEL2025-67-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2025

QUELQUES INVESTISSEMENTS REALISES SUR L'EXERCICE 2025

- Boulevard Paymal – mission de maîtrise d'œuvre concernant l'enfouissement des réseaux (marché 2023014 - 81K€), mandaté 51K€
- Boulevard Paymal – Travaux concernant enfouissement des réseaux (marché 2024013 - 422K€), mandaté 321K€
- Boulevard Paymal – requalification du boulevard (marché 2025001 - 1 021K€) mandaté 120K€. RAR + solde sur BP 2026
- Rues Carnot Marne – réfection des voiries (marché 2025002 - 482K€), mandaté 262K€
- Changement menuiseries Mairie (103K€)
- Aménagement place de la Girouette (52K€)
- Terrassement parcelle Chemin Clos Salle (13K€) – travaux aménagement plantations parcelle Chemin Clos Salle (41K€)
- Travaux de refonte de la vidéoprotection phase 1 et 2 (marché 2024008 - 500K€), mandaté 387K€
- Pose de candélabres LED (46K€)
- Diagnostic chemin de la Gravillière (29K€) et renforts temporaires (40K€)
- Achat véhicule Police Municipale (42K€) ; fourgon MASTER (20K€)

Zoom sur.... Dilico et les dotations de la CASGBS



DEPENSE DILICO 2025 = 41 956€ → Etat



RECETTE Dotation de Solidarité Communautaire = 103 671€ (versée en août)



**RECETTE Fonds de Concours CASGBS
création d'un abribus, installation de pavés lumineux, achat d'un véhicule police municipale
= 25 174€ notifié et engagé en novembre**



Dépense et recettes non budgétées en 2025 – montants finalisés par Etat et CASGBS après le vote du budget primitif. Solde positif pour le Mesnil, in fine.

**Vigilance en 2026 car le PLF évoque un doublement - au niveau national - du Dilico, mais montant par ville encore inconnu, DSC et Fonds de Concours CASGBS 2026 également non
→ Montants à confirmer au BS.**

Les orientations budgétaires 2026

Accusé de réception en préfecture
078-217803964-20251220-DEL2025-67-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2025

Hypothèses du BP

Notre vision : améliorer notre cadre de vie tout en restant fiscalement et financièrement responsables.

- ✓ Dans l'attente de élections, budget à minima et hypothèses très prudentes
 - recettes de fonctionnement = 2025
 - dépenses de fonctionnement 011/012 – 5%
 - recettes d'investissement à minima (FCTVA et taxe d'aménagement)
 - dépenses d'investissement à minima
 - Pas de reprise des résultats anticipés 2025, ni de RAR, en cours de clôture,

- ✓ Inscription d'un emprunt d'équilibre au budget, qui sera effacé lors du BS par intégration des résultats cumulés de clôture 2025

LES GRANDES MASSES FINANCIERES

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	Dépenses fonctionnement 8 388 165€	Recettes fonctionnement : 8 388 165€
INVESTISSEMENT	Dépenses investissement : 1 305 153€	Recettes investissement 1 305 153€
	Total : 9 693 318€	Total : 9 693 318€

Pour rappel, BP 2025

Section de fonctionnement = 8 916 489,57€

Section d'investissement = 5 436 393,34€

Budget total Investissement = 14 302 882,91€

Accuse de réception en préfecture
078-217803964-20251220-DEL2025-67-DE
Date de réception en préfecture : 20/12/2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	BP 2025	TITRES EMIS 2025 <i>(au 12/12/2025)</i>	ROB 2026	DEPENSES	BP 2025	MANDATS EMIS 2025 <i>(au 12/12/2025)</i>	ROB 2026
013 – Atténuations de charges	40 000€	45 772€	40 000€	011 – Charges à caractère général	3 294 445€	2 037 429€	2 735 822€
70 – Ventes et prestations	658 000€	530 610€	656 000€	012 – Charges de personnel	3 392 105€	3 041 065€	3 343 899€
73 – Impôts et taxes	5 966 984€	5 433 363€	5 966 984€	014 – FNGIR + FPIC	1 111 956€	941 403€	1 055 000€
731 – Autres taxes	540 000€	530 592€	540 000€	65 – Charges de gestion courante	794 652€	778 952€	827 089€
74 – Dotations et participations	868 463€	686 926€	826 563€	66 – charges financières + ICNE	8 766€	2 236€	8 655€
75 – Autres produits	380 000€	294 020€	340 000€	67 - Titres annulés sur exercice antérieur	10 000€	1 312€	10 000€
77 – mandats annulés sur exercice antérieur	-	2 783€	500€	68 provisions pour créances douteuses	2 700€	-	2 700€
042 – Opérations d'ordre	17 693€	17 656€	18 118€	042 – dotations aux amortissements	300 000€	-	400 000€
002 – solde de fonctionnement reporté N-1	555 641€	555 641€		023 – Virement à la section d'investissement	112 190€	-	-
TOTAL DES RECETTES	9 026 781€	8 097 363€	8 388 165€	TOTAL DES DEPENSES	9 026 781€	6 802 397€	8 388 165€

011/012 → -5% BP 2026 / BP 2025

Accusé de réception en préfecture
078-217803964-20251220-DEL2025-67-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2025

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	BP 2025	TITRES EMIS 2025 <i>(au 12/12/2025)</i>	ROB 2026	DEPENSES	BP 2025	MANDATS EMIS 2025 <i>(Au 12/12/2025)</i>	ROB 2026
10222 – FCTVA	400 000€	423 582€	430 000€	10 – Remboursement trop perçu taxe aménagement	5 000€		-
1068 – Excédent de fonctionnement	900 000€	900 000€	-	13 – Amendes de radars automatique	6 496€	6 496€	-
10226 – Taxes urbanisme	85 000€	77 638€	63 053€	16 – Emprunts et dettes assimilés	83 949€	31 966€	85 235€
13 – Subventions d'investissement	1 058 674€	955 930€	-	16 878 - Viager	31 784€	31 784€	31 800€
16 – emprunts (emprunts équilibre)	266 429€	0€	412 100€	20 – Honoraires, études	327 036€	164 771€	200 000€
021 – virement à la section de fonctionnement	112 190€	0€	-	21 – Autres immobilisations corporelles	3 756 127€	1 934 484€	750 000€
040 - Amortissements	300 000€		400 000€	23 - Constructions	460 000€	526 339€	170 000€
041 - Amortissements	70 000€	0€	-	040 - Amortissements	17 693€	17 656€	18 118€
238 – Avances sur marchés	20 000€	0€	-	041 – Opération d'ordre	70 000€	0€	-
001 – Solde d'exécution de la section d'investissement	1 327 529€	1 327 529€	-	26 – Titres de participation	0€	2 500€	-
				27 – Créances sur particuliers	50 000€	0€	50 000€
RAR	927 529€		-	RAR	639 158€		-
Total des recettes	5 467 242€	2 357 150€	1 305 153€	Total des dépenses	5 467 242€	2 715 997€	1 305 153€

Accusé de réception en préfecture
 078-217803964-20251220-DEL2025-67-DE
 Date de réception préfecture : 20/12/2025

INVESTISSEMENTS PREVUS SUR LE PREMIER SEMESTRE 2026

Chapitre 20

- Réalisation de documents et numérisation de cadastres, licences informatiques
- Études, missions CSPS, voirie études de sol, voirie géomètre, constats

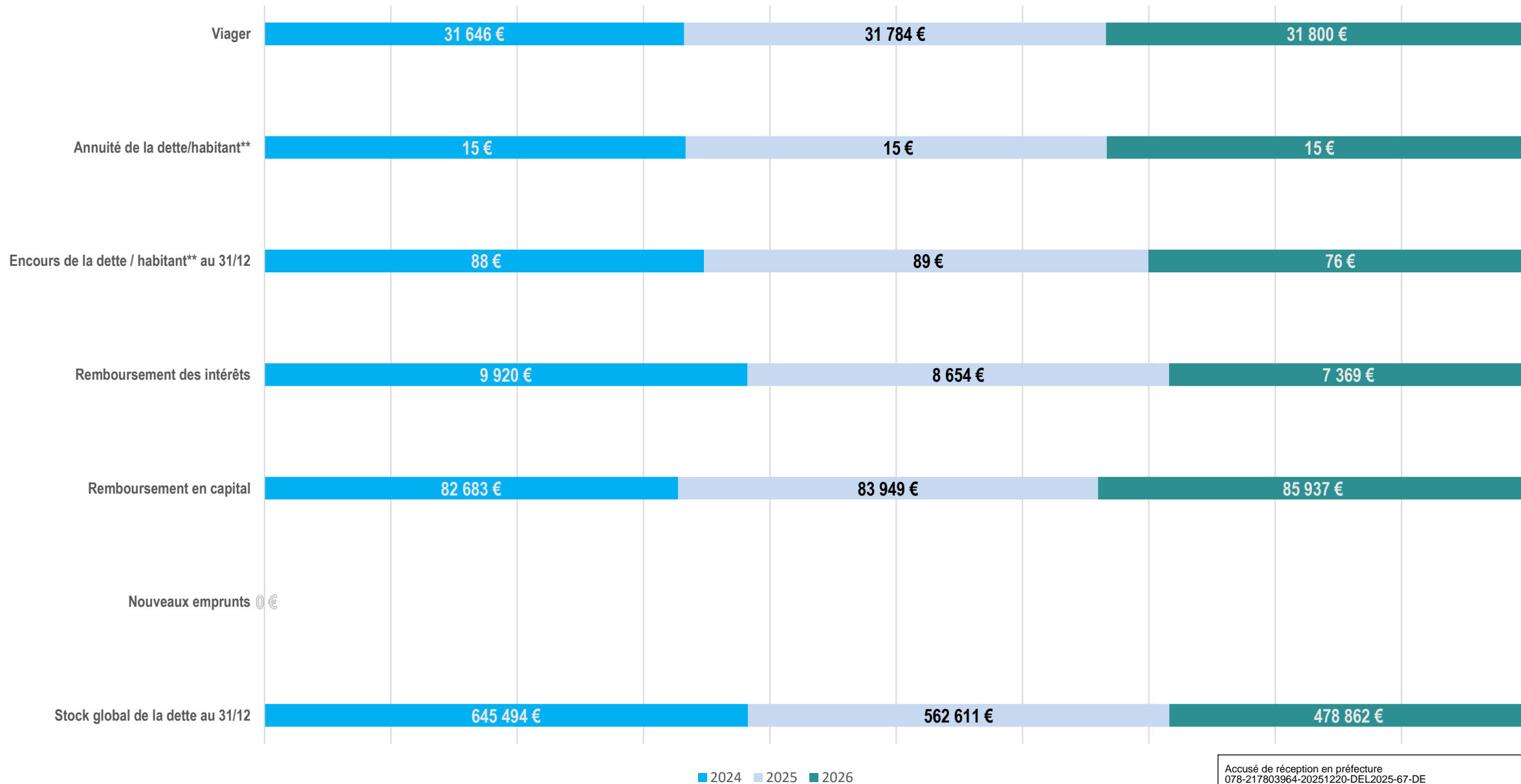
Chapitre 21

- Boulevard Paymal – solde du marché de réaménagement fin 1^{er} trimestre
- Acquisitions foncières Berges de Seine
- Sécurité : bornes escamotables, modernisation système PPMS / alarme intrusion
- Réfection ralentisseur du Chemin Clos de la Salle
- Travaux divers : signalisation horizontale, panneaux de signalisation, potelets passage piétons...

Chapitre 23

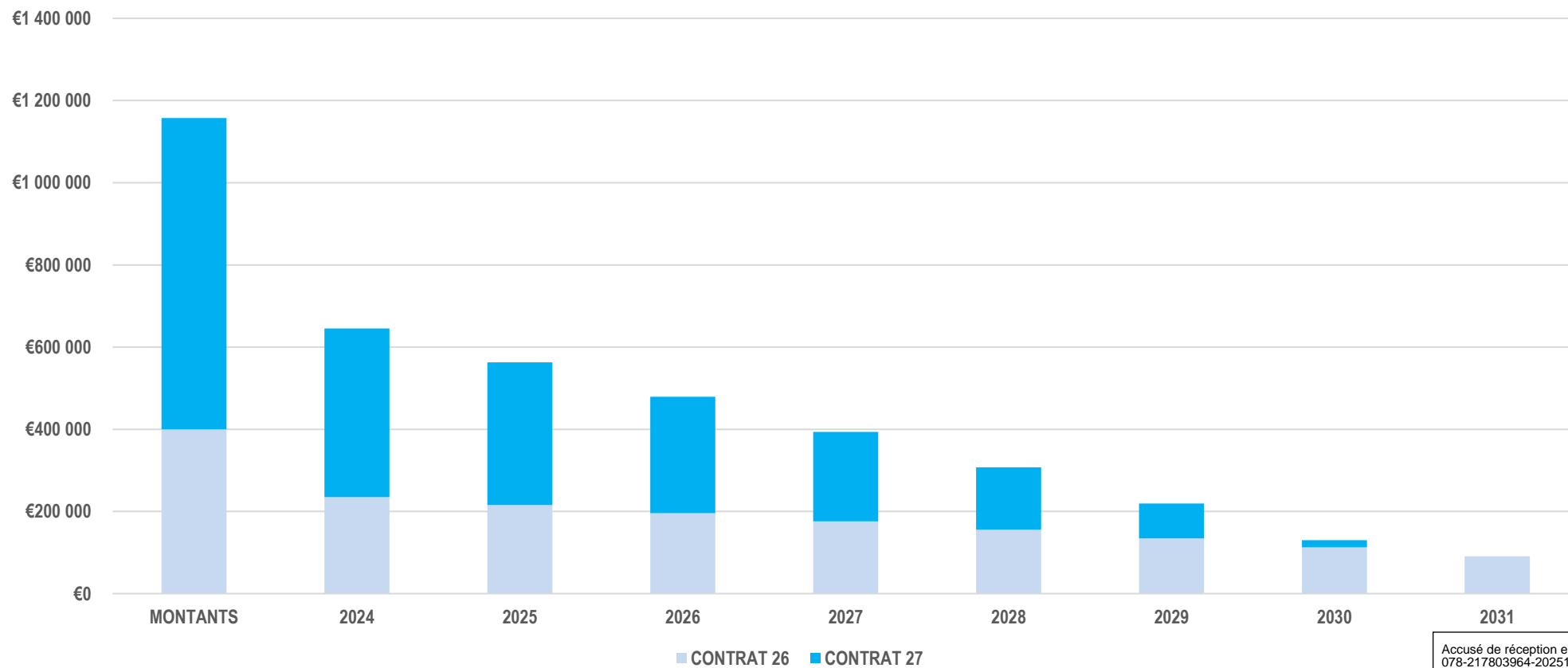
- Provision pour gestion chemin de la Gravillière
- Création d'un bateau stationnement rue Gambetta
- Relevés topographiques, frais de géomètre, bornages

ENCOURS DE LA DETTE



Accusé de réception en préfecture
 078-217803964-20251220-DEL2025-67-DE
 Date de réception préfecture : 20/12/2025

	MONTANTS	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
CONTRAT 26	400 000 €	235 098 €	215 676 €	195 886 €	175 719 €	155 169 €	134 229 €	112 891 €	91 147 €
CONTRAT 27	757 368 €	410 397 €	347 135 €	282 976 €	217 908 €	151 918 €	84 993 €	17 118 €	0 €
TOTAUX	1 157 368 €	645 494 €	562 811 €	478 862 €	393 627 €	307 087 €	219 222 €	130 009 €	91 147 €



Accusé de réception en préfecture
078-217803964-20251220-DEL2025-67-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2025

SECTION	OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
		BP 2025	DM 2025	ROB 2026	BP 2025	DM 2025	ROB 2026
FONCTIONNEMENT	Réelles	8 510 920	103 671	7 988 165	8 349 776	103 671	8 370 047
	Ordres	300 000	-	400 000	17 693	-	18 118
	Résultat reporté (002)				555 641		-
	Virement à la section d'investissement	112 190		-			
	TOTAL	8 923 110	103 671	8 388 165	8 349 776	103 671	8 388 165
INVESTISSEMENT	Réelles	4 695 217	25 174	1 287 035	2 684 929	25 174	905 153
	Ordres	87 693	-	18 118	370 000		400 000
	Résultat reporté (001)				1 327 420		-
	RAR	639 158	-	-	927 529		-
	Virement de la section de fonctionnement			-	112 190		
	TOTAL	5 422 068	25 174	1 305 153	5 422 068	25 174	1 305 153
TOTAL	Réelles	13 206 137	128 845	1287 035	11 034 705	1 352 594	905 153
	ordres	499 883		18 118	499 883		400 000
	RAR	639 158			927 529		
	TOTAL	14 345 178	128 845	9 693 318	12 462 117	1 352 594	9 693 318

Accusé de réception préfecture
078-21780364-20251220-DEL2025-67-DE
Date de réception préfecture : 20/12/2025

FIN DE DOCUMENT